



Commune de Saint-Sorlin-de-Morestel

Inscription scolaire année 202 - 202

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ENFANT

NOM & PRENOMS

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

PARENTS

PARENT 1 - NOM & PRENOM

ADRESSE COMPLETE

ADRESSE MAIL

NUMERO DE TELEPHONE

PARENT 2 - NOM & PRENOM

ADRESSE COMPLETE

ADRESSE MAIL

NUMERO DE TELEPHONE

En cas de séparation, préciser si l'enfant vit chez le (merci de cocher) :

PARENT 1

PARENT 2

Fait à Saint-Sorlin-de-Morestel, le

Signature des parents :

Pièces obligatoire à joindre :

- livret de famille, carte d'identité ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile
- carnet de santé (pages des vaccins obligatoires ou attestation du médecin traitant)

Cadre réservé à l'administration

Avis du maire :

Dès la validation de votre inscription en mairie, merci de prendre rendez-vous avec la Directrice par mail :

ce.0381210j@ac-grenoble.fr ou par téléphone 04 74 80 0117

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par la Mairie de Saint-Sorlin de Morestel et transmises au chef d'établissement de l'école élémentaire aux fins d'enregistrement et de mise à jour des informations individuelles nécessaires à la gestion administrative des élèves et de leurs responsables, en particulier la gestion des admissions, et d'une manière générale toute communication. Une partie de ces informations est transmise par obligation légale aux services académiques ainsi qu'aux instances de l'Enseignement départemental, régional, national et à l'organisme de gestion de l'école. A défaut de consentement, l'admission de votre enfant ne pourra pas être validée ou sa participation à certaines activités sera rendue impossible.

Les données saisies sont supprimées 1 an après la fin de scolarité de l'élève. Aucune donnée n'est revendue.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification des informations qui vous concernent.

Pour exercer les droits mentionnés ci-dessus, vous devez adresser un courrier au Chef d'établissement, accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature, à l'adresse de courrier électronique : secretariatssm@gmail.com